COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 MAI 2010

L'an deux mille dix, le vingt sept mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 21 mai 2010, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédérik BERNARD, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme VINAY Mme AUBIN M. HEDRICH M. LOBJEOIS M. RABEH Mme METZGER M. ALLAOUCHICHE Mme CHIGNAC M. DUOUESNE M. PASQUIER Mme RODDIER M. MARY Mme COULON Mme SKAJENNIKOFF M. BERTRAND M. MOREAU Mme BAS Melle WOELFLÉ Mme PENSIVY M. MARIETTE M. MEHAY Melle DOMONT M. RAYNAL M. BLOCH Mme XOLIN Mme DELAROUZÉE M. DEBUS.

EXCUSES: Mme DRACOULI M. BOUZNADA Mme MERLIER Mme de VAUCOULEURS Mme BERKANI M. LETELLIER M. CARVALHO Mme DOMERGUE M. BIHANNIC M. MONNIER Melle EL MASAOUDI.

ONT DONNE POUVOIR: Mme DRACOULI à Mme METZGER M. BOUZNADA à M. MARY Mme MERLIER à M. ALLAOUCHICHE Mme de VAUCOULEURS à Melle WOELFLÉ M. LETELLIER à M. BERTRAND M. CARVALHO à M. BERNARD Mme DOMERGUE à Mme XOLIN M. BIHANNIC à Mme DELAROUZÉE M. MONNIER à Melle DOMONT.

SECRETAIRE: Mme VINAY.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf

_ _ _ _ _

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2010 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises entre le 31 mars 2010 et le 21 mai 2010 en vertu de la délégation donnée par le Conseil municipal (délibérations n°s 3 et 4 du 4 avril 2008, n°s 3 et 4 mai du 29 mai 2008 et n° 21 du 14 mai 2009 - articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales).

Il est ensuite procédé à l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour :

1°) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL CONCERNANT L'APPEL A PROJET "ANIMATIONS SOCIALES DES QUARTIERS".

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 9 abstentions : Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN, M. DEBUS.

2°) DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LE GYMNASE ABBAYE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

3°) AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LES CONVENTIONS TRIENNALES DE PARTENARIAT POUR LA POURSUITE DE PROJECTEUR, SUPPORT COMMUN DE COMMUNICATION CULTURELLE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

4°) CONVENTION DE SOUS-OCCUPATION DE LA HALTE FLUVIALE ENTRE LA VILLE ET L'OFFICE DE TOURISME.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

5°) AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PASSEE ENTRE LA VILLE ET LE DEPARTEMENT DES YVELINES POUR LA GESTION DES MOYENS ADMINISTRATIFS DES CENTRES DE P.M.I.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

6°) AVENANT N° 20 AU CONTRAT DU 20 OCTOBRE 1986 RELATIF A L'AMELIORATION DE L'HABITAT AVEC LE PACT ARIM DES YVELINES.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

7°) DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DE PENALITES LIQUIDEES A DEFAUT DE PAIEMENT A LA DATE D'EXIGIBILITE DES TAXES, VERSEMENTS ET PARTICIPATION D'URBANISME.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

8°) AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES RELATIFS A LA COLLECTE ET AU TRANSPORT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (4 LOTS) - EXERCICE 2010.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

9°) LOGEMENTS DE FONCTIONS CONCEDES POUR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

10°) MODIFICATION DE LA DELIBERATION EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2007 PORTANT CREATION DE VACATIONS DE CONSULTATIONS DE MEDECINS DE CRECHES MUNICIPALES ET DETERMINATION DU MONTANT DE CES VACATIONS.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

11°) DEMANDE D'AVIS POUR L'ADHESION DES COMMUNES D'ANDRESY ET D'ECQUEVILLY AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES, (S.I.V.O.M.), SECTION FOURRIERE.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 9 abstentions : Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN, M. DEBUS.

12°) MOTION CONTRE LES VOLS DE NUIT.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

Le présent compte rendu est affiché le 31 mai 2010

Le Maire,

Frédérik BERNARD